



## Système de Télé-déclaration des captures de pêches

La pêche est un secteur économique important en Bretagne. Conscients des enjeux pour la profession, le **CRPMEM de Bretagne** en collaboration avec le **CDPMEM du Morbihan** se sont mobilisés pour développer un système de télé-déclaration sur le **Pays d'Auray** - dans un premier temps - pouvant se généraliser à différentes espèces, sur différents secteurs pour différents professionnels.

Ce système de télé-déclaration des captures fonctionne à l'aide d'une interface Web (navigateur Internet) ou d'une saisie par SMS (principe du système *Telecactive* développé par le CRPMEM Bretagne, le COREPEM Pays de la Loire, l'AADPPMFELDLA et le SMIDAP pour la gestion de la pêche à la Civelse).

## Procédure de Télé-déclaration pour les pêcheurs

### Version Web (à faire 1 fois par semaine)

---

- 1 - Connectez-vous à Internet et ouvrez [www.google.fr](http://www.google.fr)
- 2 - Tapez l'adresse : [www.telecapêche.net](http://www.telecapêche.net)
- 3 - Cliquez sur la loupe



- 4 - Entrez votre numéro de marin (il est indiqué sur la feuille plastifiée ci-jointe)
- 5 - La 1ère fois - cliquez sur «Mot de passe oublié ?»

A screenshot of the Telecapêche login interface. It features the Telecapêche logo at the top. Below it, there are three input fields: "Identifiant" with the placeholder "Numéro de Marin", "Mot de passe" with the placeholder "Quatre chiffres", and a link "Mot de passe oublié ?". At the bottom is an "Envoyer" button.

---

- 6 - Vous recevez automatiquement votre mot de passe par SMS (si vous ne recevez pas de mot de passe sur votre téléphone portable, appelez le CDPM au 02 97 50 07 90)
- 7 - Une fois votre mot de passe obtenu cliquer sur le bouton «Revenir».

A screenshot of a confirmation screen on the Telecapêche website. It displays the message "Un SMS contenant votre code d'accès confidentiel vient de vous être envoyé." and a "Revenir" button.

---

- 8 - Entrez votre numéro de marin
- 9 - Entrez votre mot de passe obtenu
- 10 - Cliquez sur le bouton «Envoyer»

**Identifiant**

**Mot de passe**

Mot de passe oublié ?

- 11 - Cliquez sur «Déclaration» pour déclarer la pêche que vous avez faite aujourd’hui (vous avez la possibilité de déclarer 15 jours en arrière maximum).

Accueil [Votre comité](#) [Déconnexion](#)

**Bonjour**

Coque

Vous n'avez, à ce jour, déclaré aucune pêche pour la saison 2014-2015

Huître creuse

Vous n'avez, à ce jour, déclaré aucune pêche pour la saison 2014-2015

Palourde croisée japonaise

Vous n'avez, à ce jour, déclaré aucune pêche pour la saison 2014-2015

- 12 - Sélectionnez le jour de pêche. Toutes les cases doivent être remplies (zone - poids - durée). Si vous n’avez pas travaillé un jour, ne le remplissez pas (le système le remplira *néant* automatiquement).
- 13 - Cliquez sur «Sauver» lorsque vous avez fini l’enregistrement.

Accueil [Votre comité](#) [Déconnexion](#)

**Déclaration Palourde croisée japonaise (CLJ)**

Jeudi 01 mai	Vendredi 02 mai	Samedi 03 mai	Dimanche 04 mai	Lundi 05 mai
Zone Choisir... Poids 0 kg Durée 0 heure(s)	Zone Choisir... Poids 0 kg Durée 0 heure(s)	Zone Choisir... Poids 0 kg Durée 0 heure(s)	Zone Choisir... Poids 0 kg Durée 0 heure(s)	Zone Choisir... Poids 0 kg Durée 0 heure(s)
<input type="button" value="Annuler"/> <input type="button" value="Sauver"/>				

## Version SMS (à faire tous les jours)

---

- 1 - Allez dans la rubrique SMS - «Message», dans votre mobile
- 2 - Rentrez le numéro du serveur informatique 06 79 82 04 07
- 3 - Rentrez votre déclaration

Gisement	Poids (en kg)	Code FAO
5604.3	47	CLJ

N'oubliez pas de laisser un espace entre le gisement, le poids et le code FAO.

4 - Appuyez sur Envoyer.

5 - Vous recevrez un message du serveur informatique du type :

Vous venez de déclarer 47 kg de « Palourde croisée japonaise » sur le gisement du « Blavet », si erreur merci de répondre immédiatement à ce SMS avec une nouvelle déclaration.

Dans le cas, où vous recevriez un message du serveur informatique du type :

Une anomalie dans votre dernier envoi à été détectée.

Essayer de refaire le SMS. Si vous n'arrivez pas à envoyer un SMS correct, essayer la version Web.

Autrement, appelez le CDPM au 02.97.50.07.90